

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 26 janvier 2023

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, représentants le conseil municipal.
Mmes Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, Chantal SCHWARTZ et M. Paul ABLINE représentants les associations.

Absente excusée ayant donné pouvoir

Mme Christine CORBILLON
Mme Christelle TREHET-COLLET

Mme Danielle LANGLOIS
Mme Monique LE BIHAN

Absents excusés

Mme Corinne PICARD
M. Gérald BOUSSICAULT
1 poste vacant en cours de remplacement

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services de la Ville.

POINT N°2 - RÉSIDENCE AUTONOMIE - OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2023

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, rappelle à l'assemblée que l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement en début d'exercice peut, sur autorisation du Conseil d'administration, s'effectuer avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Afin d'assurer le mandatement des opérations d'investissement en-cours, Madame CHOUTEAU propose d'ouvrir les crédits suivants qui seront repris au Budget Primitif 2023 :

Budget Résidence autonomie

Compte 2184	Mobilier (lingerie/cuisine)	10 000 €
-------------	-----------------------------	----------

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

